



Cher(e)s Collègues,

L'ANEL exprime sa solidarité et son soutien aux habitants et aux élus des communes touchées depuis maintenant plusieurs mois, par les évènements climatiques qui ont durement endommagé les côtes des diverses façades maritimes françaises.

Le ministre délégué à la mer, notre ancien collègue Frédéric CUVILLIER, a pris la mesure de ces dommages et de ses conséquences humaines pour les professionnels, affectés par le manque à gagner causé par ces phénomènes climatiques inhabituels par leur ampleur et leur fréquence.

Les élus et les équipes municipales, aidées par les autres collectivités territoriales, font leur possible pour rassurer les populations, remettre en état les plages et accueillir les touristes, curieux et parfois imprudents devant les risques de fortes vagues, ce qui confirme la nécessité de développer une "culture du risque" pour mieux informer et sensibiliser nos concitoyens à ceux-ci.

Face aux nouvelles dépenses engendrées par la remise en état de ces dommages, nous avons alerté les pouvoirs publics et en avons fait part au cabinet de la ministre Marylise LEBRANCHU, qui nous a invités à faire des propositions en ce sens. Je me suis engagé à plaider la cause de nos collectivités du littoral, confrontées à des charges sans rapport avec nos ressources budgétaires et j'espère que nous serons entendus.


Je vous invite à prendre connaissance de la nouvelle formule retenue pour le bulletin "Liaisons Littorales" que vous recevez avec un peu de retard et je vous prie de nous en excuser. Le bulletin sera plus succinct mais aussi riche d'informations que vous trouverez en cliquant sur le lien hypertexte. J'espère que sa lecture vous apportera ce que vous en attendez ; il complète les informations régulièrement mises en ligne sur le site de l'ANEL que je vous invite à consulter (<http://anel.asso.fr>).

Avant les prochaines élections municipales des 23 et 30 Mars prochain, je réitère à tous les élus de l'ANEL et à ceux qui nous rejoindront sûrement prochainement, mes remerciements pour leur investissement aux côtés de l'Association, et mes encouragements pour le nouveau mandat qui les attend, conscient que nous appartenons tous et avant tout, à "ce grand parti de la mer et du littoral" qui nous réunit avec tant de passion et convivialité depuis des années, comme aimait le rappeler mon prédécesseur Yvon BONNOT.

Je vous donne rendez-vous en Avril prochain et vous adresse mes chaleureuses salutations.

Jean-François RAPIN
Président de l'ANEL,
Maire de MERLIMONT
Conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais

VIE DE L'ANEL



Le président Jean François RAPIN, Conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais, a été invité à participer, le 16 Janvier dernier, à la visite de terrain du ministre délégué à la mer, Frédéric CUVILLIER, à CAYEUX sur MER (Somme). Après avoir vu le chantier des travaux menés pour lutter contre l'érosion côtière et la perte des galets, le ministre a fait part des mesures de prévention envisagées pour limiter ces risques et de la cartographie nationale en cours de réalisation de l'aléa érosion côtière. Le Ministre a prolongé sa visite, à la mairie de MERLIMONT, dont JF RAPIN est le maire, pour étudier les projets de protection des dunes sableuses de la commune.

Renaud LAGRAVE, président du GIP Littoral Aquitain et administrateur de l'ANEL, a présidé avec Jean-Michel DAVID, maire de LACANAU, la réunion du comité de pilotage chargé du suivi de l'appel à projets « Expérimentation de la relocalisation des activités et des biens », le 30 Janvier dernier. Christine LAIR, déléguée générale y participait. Après la visite de terrain du front de mer de LACANAU Océan et la constatation des dommages occasionnés par les évènements climatiques des dernières semaines, les élus et l'administration ont débattu des différentes solutions envisageables pour y remédier.

L'ANEL a été invitée, le 4 février, avec les autres Associations nationales d'élus, à participer à la 2ème réunion du groupe de suivi partenarial, présidée par Eric DELZANT, délégué interministériel de la DATAR et actuel préfigurateur du CGET, avec le préfet Raphael LE MEHAUTE. Gérard RUIZ, président de la commission "Coopérations internationales" et la déléguée générale y représentaient l'ANEL.

Le futur CGET, qui va regrouper le Secrétariat général du Comité interministériel des Villes (SGCIV), la délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé) doit favoriser une plus grande concertation avec les collectivités territoriales pour permettre le développement des capacités de chaque territoire.

Assises nationales des risques naturels : un dernier comité de pilotage s'est réuni le 6 février pour faire le bilan de ces Assises de Bordeaux avec les pilotes des différents ateliers. Christine LAIR a remercié la Direction Générale des Risques (DGPR) d'avoir confié à l'ANEL et au GIP Littoral Aquitain l'animation de l'atelier sur les risques littoraux et a fait part des observations des élus sur les modalités de déroulement de cet atelier et des propositions pour la prochaine édition.

Comité Directeur de l'ANEL, le 19 Février : réunis en formation plus restreinte, les élus du Comité Directeur ont débattu sur les sujets d'actualité :

Ils ont pris connaissance de l'avis exprimé par le bureau du CNML (qui rejoint celui des administrateurs de l'ANEL) sur le projet de loi Biodiversité, créant une Agence Française de la Biodiversité. Ils comprennent les objectifs de création de cette nouvelle Agence mais ont exprimé une nouvelle fois leur opposition à l'intégration de l'Agence des Aires marines protégées dans celle-ci, ce projet ne correspondant pas à l'ambition maritime de la 2ème puissance maritime mondiale, affichée dans les stratégies nationales ; la lisibilité des spécificités littorales et maritimes n'apparaît pas dans le périmètre de la future Agence.

Les élus ont été informés du suivi du travail des commissions de l'ANEL et ont été sollicités pour la préparation des Journées Nationales d'Etudes 2014.

Les Journées Nationales d'Etudes se tiendront à LA ROCHELLE, les Mercredi 22, JEUDI 23 et VENDREDI 24 Octobre 2014, le président du Bureau du CNML, Maxime BONO, ancien député, actuel maire de la ville, ayant confirmé son invitation.

Nous remercions les élus et nos partenaires de retenir ces dates dans leur agenda.

Jean-François RAPIN, Yvon BONNOT, Louis GUEDON, Gérard RUIZ et Christine LAIR ont rencontré Guillaume DENIS, Conseiller "collectivités locales", au cabinet de la ministre Marylise LEBRANCHU.

L'ANEL doit adresser une contribution pour nourrir la réflexion sur les spécificités des collectivités du littoral et les contraintes qu'elles rencontrent dans la gestion de leurs communes qui pourraient justifier une révision du calcul de la DGF.

Le président RAPIN a été auditionné par Philippe GROSVALET, président du Conseil général de Loire Atlantique, dans le cadre de la Mission Mer et Littoral de l'ADF pour laquelle il a été désigné. Une convention a été signée entre l'ADF, représentée par son président Claudy LEBRETON et Jean François RAPIN, président de l'ANEL, pour développer des échanges d'expertise entre les deux Associations d'élus ; 12 présidents ou représentants des Conseils Généraux siègent au Conseil d'Administration de l'ANEL et contribuent à nourrir ces échanges.

Tourisme durable : Gérard RUIZ, président de la Commission "Coopérations Internationales" de l'ANEL, et Charlene MONNIER, chargée de mission de l'ANEL, ont reçu Catalina ETCHEVERRY du Partenariat Mondial pour un Tourisme Durable et Bruno BODART, représentant le Club des plus Belles Baies du Monde, pour échanger sur le projet de « Passeport vert », qui a déjà été mis en place dans les DOM.

L'ANEL a contribué, avec les autres Associations d'élus (ANEM, ANMSCCT, ANMSCM), aux Assises Nationales du Tourisme en adressant une note commune à Sylvia PINEL, ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, pour rappeler les nombreuses actions menées et soutenues par les collectivités territoriales et faire des propositions pour plus d'efficacité dans ce secteur économique, porteur de développement.

L'ANEL était représentée par la déléguée générale au **Comité National de l'Eau du 27 Février**, au cours duquel était présentée la stratégie nationale de gestion des risques inondation (SNGRI).

Conseil National de la Mer et des Littoraux : le Bureau du CNML se réunit régulièrement sous la présidence de Maxime BONO, avec la participation des élus de l'ANEL. Le Président Jean François RAPIN s'est vu confier le groupe de travail "gestion de la prévention de l'érosion côtière". La première réunion de ce groupe, le 28 Février, a eu pour objet **d'émettre un avis sur le projet de stratégie nationale de gestion des risques inondation (SNGRI)**, qui a reçu un avis favorable de la Commission mixte inondation (19/12/2013).

Les membres du GT ont entendu la présentation de Marc JACQUET, chef du service de la D.G.P.R., et émis un certain nombre de recommandations, présentées au Bureau du CNML, le 5 Mars dernier.



Les élus du CNML sont invités à envoyer leurs fiches de propositions sur les enjeux et les priorités de la future Stratégie nationale de la mer et du littoral (SNML) avant le 31 Mars 2014, au cnml@developpement-durable.gouv.fr

ACTUALITES DU LITTORAL

ENVIRONNEMENT et LITTORAL

Frédéric CUVILLIER a annoncé des mesures pour la gestion du risque d'érosion et de submersion marines : une "cartographie de l'aléa d'érosion côtière à l'échelle nationale" et le lancement d'un "programme de gestion intégrée" de tous les risques encourus par le littoral et ses habitants, pour une meilleure prévention de l'érosion et de la submersion.

Dossier de presse " Les décisions: pour une politique cohérente de gestion du risque d'érosion et de submersions marines", Paris le 16 janvier 2014

La loi MAPAM (loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) crée une nouvelle compétence pour les communes : la gestion des milieux aquatiques et la prévention contre les inondations (Gemapi) va être transférée de plein droit, à partir du 1er janvier 2016, aux communes, aux communautés et aux métropoles.

Désignation de deux députées, Pascale GOT, députée de Gironde et Chantal BERTHELOT, députée de Guyane, à la présidence du Comité national de suivi pour la mise en œuvre de la stratégie nationale relative à l'érosion littorale

Communiqué de presse du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du Ministère délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, Lundi 3 mars 2014

Installation du comité spécialisé pour la recherche marine, maritime et littorale (Comer), composé de douze membres du Conseil national de la mer et des littoraux (CNML) et de onze personnalités qualifiées issues du Parlement, des collectivités territoriales, des acteurs économiques, des représentants des personnels, des établissements publics concernés et des associations.

Adoption définitive de la loi Alur

Le Parlement a adopté, le 20 février, le projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové. Il acte ainsi le transfert du PLU aux intercommunalités, sauf si 25 % des communes représentant 20 % au moins de la population s'y opposent.

Dossiers législatifs - Projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové

Dernière phase de la concertation de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation

Philippe MARTIN, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a lancé la dernière phase de la consultation en demandant la saisine du Comité national de l'eau (CNE), du Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs (COPRNM) et du Conseil national de la mer et des littoraux (CNML).

Une collaboration internationale pour mieux gérer et concevoir les digues

5 années de travail, plus d'une centaine d'experts internationaux impliqués autour d'un projet collaboratif inédit : le Guide international sur les digues (International Levee Handbook – ILH) est en ligne. Ce 1er guide de référence sur le sujet est à destination des gestionnaires et techniciens d'ouvrages sera disponible en français courant 2014.

Les députés transforment la coopération décentralisée en "action extérieure des collectivités territoriales"

Le projet de loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale, adopté par les députés, sécurise l'action internationale des collectivités dans les pays en développement. *Le dossier législatif sur le site de l'Assemblée*



Le Cerema, est un nouvel établissement, « centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques » intervenant en appui à l'Etat et aux collectivités locales pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques portées par les ministères de l'Écologie et de l'Égalité des territoires. Ce nouvel établissement public ne pourra intervenir auprès des collectivités que dans le cadre de procédures de mise en concurrence.

Décret du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), JO du 29 décembre 2013, p. 21799.



Le SCOT de Thau approuvé à l'unanimité par les élus du territoire de Thau, regroupant 14 communes, après 8 années de travail et de concertation.

Dossier de presse « Scot de Thau: l'adhésion autour d'un projet de territoire », Syndicat mixte du Bassin de Thau, février 2014 ; www.smbt.fr

Gard : la Camargue devient "Grand site de France"

www.midilibre.fr, 21 janvier 2014

OUTRE MER

Martinique : mise en place de la mission d'étude du parc naturel marin

Cette première réunion de concertation a été l'occasion de présenter le projet, l'équipe mise en place pour sa conduite, le calendrier et les objectifs principaux visés par un parc naturel marin. (*site de l'Agence des aires marines protégées*)

L'ADEME soutient un développement économique durable de La Réunion (*Clicanoo.re Le journal de l'île de La Réunion*)

Chlorodécone : quatre espèces supplémentaires interdites à la pêche dans les zones d'interdiction partielle en Guadeloupe

(www.franceantilles.fr)

EUROPE

La Commission européenne crée un forum pour les énergies marines

Le plan d'action pour les énergies renouvelables océaniques en Europe, hors éolien en mer, a comme principale mesure la création d'un forum réunissant les parties intéressées visant à « partager les connaissances et l'expertise existantes, créer des synergies, apporter des solutions créatives et favoriser le développement de ce secteur ».

Une nouvelle stratégie européenne pour promouvoir le tourisme côtier et maritime

La Commission Européenne vient de rappeler l'importance du tourisme côtier et maritime, qui inclut le tourisme balnéaire et nautique, le tourisme de croisière et de navigation, et constitue un moteur essentiel pour l'économie de nombreuses régions côtières et îles en Europe (*voir la communication CE du 20 Février 2014*).

Bon état écologique du milieu marin : La Commission européenne dresse un bilan alarmant de l'application de la directive, entrée en vigueur en 2008, visant un bon état écologique des mers de l'UE en 2020 et pointe le manque d'ambition des Etats membres.

PORTS TRANSPORTS PLAISANCE

Planification portuaire : le CGEDD propose un véritable "choc de simplification" pour permettre un développement durable des zones industrialo-portuaires françaises.

Rapport « La mise en œuvre des projets portuaires pour y développer durablement les activités logistiques et industrielles », Octobre 2013

L'AIVP annonce la [14e Conférence Mondiale Villes et Ports](#), à DURBAN, du 3 au 6 Novembre 2014

PECHE

Politique Commune de la Pêche : accord sur le financement pour la période 2014-2020

Le Parlement européen, la Commission et le Conseil des ministres de l'Union ont trouvé un accord politique sur le financement de la politique commune de la pêche pour la période 2014-2020. Le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP qui remplace le FEP) sera doté d'un budget de 6,396 milliards d'euros.

Frédéric Cuvillier prend des mesures pour les pêcheurs français face aux intempéries

JURIDIQUE

Les plans de prévention des risques naturels ne sont pas soumis à évaluation environnementale

Le Conseil d'Etat vient de retenir l'inapplicabilité de la procédure d'évaluation environnementale aux plans de prévention des risques naturels (PPRN). Depuis le 1er janvier 2013, les PPRN sont soumis « au cas par cas » à une évaluation environnementale ainsi que leurs révisions et modifications. Il appartient au préfet de département de se prononcer, en amont de la prescription des PPRN, sur l'intérêt de réaliser une telle évaluation.

CE, 29 janvier 2014, n° 356085

TOURISME ET CULTURE

Tourisme : la France reste la première destination touristique mondiale en 2013, avec une croissance de sa fréquentation en hausse de 6%, contre +1,8% en 2012.

[Localtis.info](#), 30 janvier 2014, [Les Echos](#), mercredi 29 janvier 2014, p.18

Deux décrets et trois arrêtés sur l'hôtellerie de plein air

Cinq textes réglementaires - qui entrent en vigueur le 1er avril 2014 - viennent compléter le cadre juridique de l'hôtellerie de plein air, dont le décret 2014-139 du 17 février 2014 relatif au classement des terrains de camping en catégorie "aire naturelle".



A VOIR EXPOSITIONS



43^{ème} Salon de la Marine

Du 12 mars au 6 avril 2014, au Musée National de la Marine, Palais de Chaillot, place du Trocadéro, à PARIS

A LIRE : RAPPORTS et PUBLICATIONS

Présentation du rapport d'information sur la loi « Littoral » par Jean BIZET et Odette HERVIAUX, co-rapporteurs pour la commission du développement durable.

« *Plaidoyer pour une décentralisation de la loi Littoral : un retour aux origines* »

Rapport d'information de Mme Odette HERVIAUX et M. Jean BIZET, fait au nom de la commission du développement durable, n° 297 (2013-2014) - 21 janvier 2014



Rapport de la commission pour la création d'un Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET)

WAHL Thierry, Ministère de l'égalité des territoires et du logement, Février 2013

Recueil des travaux nationaux des Assises de la Mer et du littoral

Ministère de l'Ecologie, du développement Durable et de l'Energie

Intercos Littorales « Le lien terre-mer comme atout »

Intercommunalités, mensuel édité par l'AdCF, janvier 2014, n°185, p.5

« Des indicateurs de développement durable pour les territoires »

Repères - Janvier 2014 - Commissariat général au développement durable

AGENDA

Pour consulter l'agenda, rendez-vous sur le [site de l'ANEL](#)